

OM : Vous avez pu noter en fin d'année quelques petites erreurs dans le calendrier de ramassage des OM : bac vert ou bac jaune ? Les services de la CC4R vous prient de les excuser pour ces désagréments. Vous trouverez joint à ce bulletin le tableau de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif applicable en 2015.

Le Grand vignoble Chanitois se diversifie !

Quelques mots de l'Assemblée générale du 13 décembre. (JP Guillemeau)
Depuis début décembre, un rayon produits du terroir étend la gamme des produits du GVC ceci afin permettre à ses clients de mieux appréhender l'offre mets /vins.

Si la récolte 2014 fut de très belle qualité, la quantité de raisins cueillis fut moyenne et ce après des vendanges catastrophiques en 2012 & 2013. La commercialisation de nouveaux produits associée à une réorganisation, devrait permettre de pérenniser la société.

La vigne a 40 ans déjà et au cours de ces années, nombre de ceps ont péri. Un inventaire précis montre qu'il en manque 16 000 sur un total de 120 000 ! Un programme de remplacement étalé sur plusieurs années sera mis en place début 2015. Quelques chiffres pour finir : le GVC, c'est 6 personnes à temps plein, un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 000€ et 30 hectares de vignes.

Associations : les associations de Champlitte sont invitées à la salle polyvalente de la mairie jeudi 29 janvier 2015 à 18 heures.
à l'ordre du jour : Tableau des animations 2015, méthode de répartition des subventions.

Animations de janvier : renseignements 03 84 67 67 19

11 janvier 12h	Repas-Galette Organisé par la Joie de vivre	Salle des fêtes
Jeudi 22 janvier Saint-Vincent	9h15 : couronnement des épousés. Une première procession se rendra au domicile des rendants (GVC)	
	10h : messe	
	11h15 : La procession conduira la statue de saint Vincent chez les nouveaux bâtonniers : familles de Thierry et Christophe Desgrez. 12h , place des halles : danses traditionnelles par les Compars de Chanitte suivies du 54ème chapitre de la confrérie de saint-Vincent.	
Samedi 7 février	La Joie de vivre organise une sortie à la neige	Renseignements et inscriptions 03 84 67 87 44

Cette année encore, l'agenda vous est offert par les annonceurs. Vous y trouverez les numéros et adresses utiles dans les pages commerces-associations.



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr
<http://www.mairie-champlitte.fr>

Bonne année 2015

Info municipale n°74
Janvier 2015



Vœux du Maire

L'année 2014 qui se termine a été l'année d'un nouveau mandat pour nombre de nos conseillers municipaux et maires délégués.

2015 se profile, une année que l'on souhaite riche en événements heureux pour nos communes, concitoyennes et concitoyens.

Le conseil Municipal et moi-même maire de Champlitte nous formulons les vœux pour que cette année 2015 vous soit des meilleures.

Que celle-ci vous apporte la réussite dans ce que vous entreprenez.

Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées.

Que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches.

Que la santé vous soit à toutes et tous préservée.

En un mot nous vous souhaitons une TRES BONNE ANNÉE 2015.



En décembre, le marché de Noël, le concours de vitrines, remporté cette année pas le bar du centre, le loto des enfants, le repas des aînés. La vente de poupées réalisées et offertes par une Chanitoise ainsi que les tours de calèche "attelages et clos des Lavières", ont permis de verser une somme de 233 € en faveur du téléthon.

Neuveville les Champlitte : l'eau potable arrive au robinet !

Depuis longtemps, l'eau distribuée à Neuveville n'était plus conforme aux normes de potabilité. Des analyses souvent mauvaises, une turbidité excessive par temps de pluie.

Les communes de Champlitte et Framont, associées au sein du syndicat de distribution d'eau du Pomoy, décident d'abandonner le captage situé sur la commune de Neuveville et d'alimenter Neuveville par le réseau de Champlitte et Framont par le réseau de Montot.

Pour Neuveville, les travaux sont achevés. Depuis vendredi 12 décembre, l'eau arrive de Margilley au réservoir de Neuveville qui a été nettoyé pour l'occasion par les agents de l'eau. La commune possédait déjà son assainissement propre.

Le nettoyage du réservoir a été effectué le 23 décembre. Une analyse sera faite début janvier.

Le montant de cette opération s'élève à environ 300 000 € HT, subventionné par l'agence de l'eau (98 000 €), le conseil général (8 400 €) et l'état (46 000 €).

Pour mémoire, à l'origine, le syndicat du Pomoy desservait les communes de Framont, Neuveville, Margilley et Champlitte-la-Ville. En 1996, suite à de nombreuses ruptures de conduites, le château d'eau de Margilley fut raccordé au réseau de Champlitte et Margilley et Champlitte-la-Ville furent alors régulièrement alimentées.

Ce sont aujourd'hui 6 des 7 communes associées qui sont alimentées depuis la source du Vivier via la station de traitement de Branchebeau. Leffond dispose toujours de son captage à la source de la Papeterie.

Au total, 150 000 m³ sont prélevés chaque année et distribués dans les meilleures conditions. Les agents du service de l'eau et de l'assainissement (G. FRANCK et E. GAUDIOT) pour le bien être de tous, assurent avec les agents communaux (V. BARTHELEMY, F. VALDENNAIRE) des permanences régulières tous les jours de l'année.

Prochains travaux au budget de l'eau : la remise en état des réseaux d'eau : Route de Champlitte-la-Ville et Rue de la Vieille Route.

Tarifs de l'eau 2015

Ces tarifs ont été arrêtés lors du conseil municipal du 11 décembre.

	Concession eau	Prix du m ³	Droit fixe assainissement	M ³ assainissement
2012	60,00 €	1,30 €	34,20 €	0,38 €
2013	60,00 €	1,30 €	34,20 €	0,38 €
2014	63,00 €	1,35 €	36,00 €	0,40 €
2015	64,00 €	1,40 €	37,00 €	0,42 €



Micro crèche : ouverture lundi 2 février 2015

Les travaux auront finalement pris un mois de retard. L'ouverture initialement prévue le 5 janvier se fera le 2 février. Nous en sommes à la partie aménagement : mobilier adapté aux tout petits, jeux et jouets pour la plupart en bois et fabriqués en France ou en Allemagne. La méthode Montessori, méthode éducative retenue pour la micro crèche, nous impose des aménagements particuliers pour les activités liées à la motricité, à la lecture et même au repos. Pour ces aménagements, nous travaillons avec l'entreprise Artprog de Oyrrières et avec Daillot, une société de Saint Dié dans les Vosges. Nous avons aussi lancé auprès d'une toute nouvelle entreprise d'Essertenne la commande des couches lavables que nous utiliserons par soucis écologique et économique. Les couches, comme les repas, font partie de la prestation offerte.

ZOOM sur la méthode développée par Maria **Montessori**, médecin et pédagogue italien du XX^{ème} siècle.

Les objectifs : Socialisation, autonomie, intégration dans le monde dans lequel il vit.

Les principes : L'enfant se développe à son rythme dans le respect d'une pédagogie ouverte et expérimentale, basée sur l'observation.

* L'enfant est libre de choisir son travail, sa durée et sa fréquence. Il apprend donc par lui-même.

* Les plus jeunes apprennent aussi au contact de leurs aînés, qui se sentent investis d'une mission de transmission et d'une certaine responsabilité.

À la micro crèche "les Mini ChaNi", les enfants sont accueillis de 10 semaines à 4 ans, à la journée (l'amplitude horaire s'étend de 7 heures à 19 heures), mais aussi à la demande, à la demi-journée ou à l'heure, selon un principe équivalent à celui du Roul'tibou, qui fermera ses portes à partir du 1^{er} janvier 2015.

L'équipe, validée par la PMI, a été choisie de la façon la plus complémentaire possible. Elle intègre le Docteur Mousset, référent "technique". Elle est composée de 5 personnes :

- Aurélie Sartelet, Directrice.
- Thèrese Mongin, Auxiliaire de Puériculture,
- Emilie Jacotot, Auxiliaire Petite Enfance et référente du handicap,
- Lucie Thurck, Auxiliaire de Petite Enfance,
- Christine Rover, Auxiliaire de Petite Enfance et référente sur la nutrition .

Il reste très peu de places en régulier. Pour les demandes en placement ponctuel n'hésitez pas à contacter la Directrice les lundis afin de connaître les disponibilités sur la semaine. Pour toute demande de renseignements complémentaires : microcreche.champlitte@gmail.com.